

À l'écoute de la Thora

Le verset de la semaine

Parachat Matoth

Toutes les tribus d'Israël

« Mille par tribu, mille par tribu de toute tribu d'Israël, vous enverrez à l'armée. » (Nombres XXXI, 4)

Rachi s'étonne : si le verset dit « mille par tribu, mille par tribu », nous comprenons que chaque tribu doit envoyer mille soldats à l'armée pour l'attaque contre Midiane l'ennemi d'Israël. Pourquoi rajouter : « de toutes les tribus d'Israël » ?

Rachi répond : « y compris la tribu de Lévi. » À cette guerre-ci, la tribu de Lévi doit participer elle aussi. Pourquoi en serait-il autrement ? Les Lévites ne font-ils pas partie des tribus d'Israël ? C'est qu'en effet les Lévites se distinguent du reste du peuple car leur service s'effectue dans le Sanctuaire. Ils ne prendront pas non plus part aux guerres de conquête d'Eretz Israël. La Thora doit donc souligner ici que la tribu de Lévi devra participer à l'effort collectif au même titre que toutes les autres.

Il faut bien se demander pourquoi la Thora a dispensé les Lévites de la guerre de conquête alors qu'elle leur fait devoir de participer à la guerre contre Midiane.

La réponse est simple : le but de la guerre de conquête est d'attribuer à chaque tribu son patrimoine dans le partage de la Terre. Mais la tribu de Lévi ne possède pas un tel patrimoine et c'est pour cela qu'elle n'est pas tenue à prendre part à la guerre de conquête. Serait-il juste de l'obliger à combattre alors qu'elle ne recevra rien dans le partage ? Mais dans toutes les autres guerres, comme celle contre Midiane, qui consistent à venger Israël des agressions haineuses de ses ennemis, la tribu de Lévi est tenue de participer à l'effort collectif. Et c'est aussi le cas des guerres d'Israël contemporaines, dont le but est la défense du pays et de ses habitants. Tout Israël bénéficie du dévouement des soldats et c'est pourquoi il est du devoir de tous d'y prendre part et de s'enrôler dans l'armée de Tsahal.

Shaoul David Botschko